



Introduction à la Séance Plénière 6 décembre 2018

- Projet d'avis sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- Projet d'avis sur les Orientations Budgétaires 2019 de la Région Grand Est
- Projet d'avis sur le Schéma Régional de Développement du Sport
- Contribution sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Patrick TASSIN, Président du CESER Grand Est

Seul le prononcé fait foi

Cher-e-s Collègues,

Nous abordons notre dernière séance plénière de l'année. Pour le CESER, 2018 aura été une année riche mais complexe, avec une assemblée renouvelée et profondément modifiée, qui s'est engagée dans la poursuite de la construction de notre région. Tous les membres de notre assemblée n'y ont pas encore totalement trouvé leur place. Beaucoup d'autres commencent à fatiguer, tellement les sollicitations sont multiples. Les membres de l'équipe mise à notre disposition éprouvent les mêmes difficultés.

Il nous faut, pour 2019, trouver la bonne organisation qui fixe mieux les calendriers. Et sans doute devons-nous nous préparer à simplifier le fonctionnement du CESER pour son renouvellement à mi-mandat, pour mieux répartir la charge de travail, en revoyant certains points de notre règlement intérieur.

Cher-e-s Collègues, le Grand Est doit maintenant se stabiliser, et être le plus solide possible afin d'envisager plus sereinement la suite, après une fusion qui aura constitué un coup de frein au développement des politiques régionales au service de nos territoires.

Faire région est notre ambition, notre raison d'être, et c'est ce qui doit nous guider dans l'ensemble des travaux qui nous mobilisent. C'est d'ailleurs pourquoi l'annonce de la future création de la collectivité d'Alsace nous a bousculé, ce pourquoi nous avons organisé un débat lors de notre précédente plénière. Nos échanges ont été très divers mais sereins. Des réserves, des inquiétudes plus ou moins fortes ont été exprimées, de même que des questionnements, des demandes d'éclaircissements, mais aussi, parfois, des accords avec les orientations de la déclaration cosignée avec le Premier Ministre. Nous aurons certainement à y revenir dans les semaines et mois qui viennent avec, pour le CESER, une seule préoccupation constante : l'avenir de la région Grand Est.

Au-delà des questions qui se posent encore à nous, et parce qu'il faut continuer à avancer, nous devons résolument entrer, avec l'année 2019, dans une période nouvelle après que le gros œuvre de la construction régionale ait été réalisé.

C'est l'ambition avancée par le Conseil régional dans le cadre des Orientations Budgétaires que nous allons aborder.

Le futur budget 2019 verra l'application, pour une première année, de la contractualisation entre la Région et l'Etat, limitant l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2%. Cette étrange contractualisation n'engage qu'un contractant, la Région, l'Etat se contentant de moduler une éventuelle pénalité en cas de dépassement.

L'exécutif régional a donc inscrit les Orientations Budgétaires 2019 sur la base de cette contrainte qui n'est pas sans poser un certain nombre de questions. C'est peut-être d'ailleurs l'explication essentielle aux reports successifs de la présentation de ces OB, ce qui n'aura pas été sans nous causer un certain nombre de soucis calendaires, vous en savez quelque chose, et je n'y reviens pas.

Mais cela renforce notre interrogation quant à la réelle autonomie financière des Conseils régionaux, qui se voient désormais contraints dans leurs dépenses, sans quasiment aucune maîtrise de leurs recettes.

Nous faisons face à une véritable recentralisation progressive depuis quelques années, avec, de plus, une difficulté d'anticipation de ce que produira la principale ressource de la collectivité, la CVAE, calculée à partir de la valeur ajoutée des entreprises, dont le taux est fixé par la loi de finances, et qui fluctue selon la dynamique économique.

Les orientations budgétaires laissent envisager un budget 2019 qui dépasserait les 3 milliards d'euros, une progression importante par rapport à 2018, sans que l'on voie vraiment d'où viendraient les recettes supplémentaires.

L'exécutif décline quatre priorités pour la mandature, qui vont nécessiter des précisions, notamment quant à leurs objectifs, aux mesures et processus prévus, aux moyens dégagés pour que les socioprofessionnels se mobilisent puisque ce sont eux qui seront appelés à leur mise en œuvre.

Nous allons également examiner le projet d'avis sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Nous travaillons sur ce schéma des schémas depuis le début de son élaboration, il y a deux ans. Nous nous sommes impliqués à chaque étape de sa construction, en produisant trois contributions, avant l'avis final présenté aujourd'hui. Le SRADDET est l'exercice de planification transversale le plus complexe à réaliser, celui dont la mise en œuvre est la plus fragile aussi car partagée par toute les strates de l'action publique en Région, du Grand Est à la commune. Pour sa réussite, il faudra que le Conseil régional continue à s'appuyer sur la parole citoyenne, sur les organisations que nous représentons, en associant les Conseils de développement, en développant la culture d'évaluation.

Enfin, cet après-midi, nous examinerons le projet d'avis sur le Schéma Régional de Développement du Sport ainsi que notre contribution sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Cher-e-s collègues.

Notre assemblée s'est progressivement mise en marche. Je viens de le dire, cela n'aura pas été simple et quelques questions se posent encore. Mais nous devons continuer à cultiver la sérénité dans nos débats, c'est ce qui nous distingue de toutes les autres assemblées. Chacune, chacun d'entre nous doit finir de trouver sa place dans le CESER, selon nos diverses responsabilités à assumer collectivement et individuellement, ce dont je vous remercie.

Nous devons jouer encore plus collectif, en faisant appel à la richesse de la diversité de la société civile du Grand Est que nous représentons, pour produire des contributions de qualité, innovantes et pertinentes face aux enjeux posés aujourd'hui. Pour cela, nous aurons à veiller à ce que nos avis constituent une colonne vertébrale cohérente, permettant de les valoriser et de les faire reconnaître par les élus et les acteurs socioéconomiques.

Ensemble, nous avons à stabiliser le fonctionnement de notre assemblée, à garder notre sens de l'intérêt général qui est notre guide, dans le respect mutuel, en prenant soin des membres de l'équipe mise à notre disposition par le Conseil régional.

C'est le gage de la qualité de nos contributions pour qu'elles rayonnent et trouvent leur juste écho.

Cher-e-s Collègues,

Quelques mots, avant de conclure, au sujet de la crise actuelle liée au mouvement dit des gilets jaunes. Plusieurs d'entre vous m'ont interpellé à ce sujet et ils ont raison :

- Sur le fond bien sûr puisque la Région peut être en partie concernée par un certain nombre de sujets qui font débat plus particulièrement depuis près de 3 semaines, et qui

touchent, de près ou de loin à la fiscalité, aux services publics, aux « petites » lignes ferroviaires, à l'emploi, à la formation...). Je vous rappelle d'ailleurs que nous avons notamment engagé un travail sur les mobilités et qu'un autre sur la transition écologique est en réflexion ;

- Mais je voudrais insister surtout sur sa forme : On a bien vu que ce mouvement de colère a rapidement pris des accents de rage, et pas seulement par l'intrusion de casseurs dans les rangs des manifestants. Cela ne peut que nous interpeler, nous, représentants de la société civile organisée, des corps intermédiaires quels qu'ils soient, parce que ce mouvement très hétéroclite se déroule en dehors de toute organisation, sans qu'il n'y ait de véritables interlocuteurs légitimes et avec son cortège inévitable de saccages inadmissibles mais qui n'étonnent nullement les organisations syndicales ;
- Quoi qu'on pense de ce mouvement et de ses multiples revendications parfois contradictoires, voyons bien qu'on touche très concrètement à l'extrême affaiblissement de l'exercice démocratique dans notre Pays, que les décideurs ont du mal à voir venir tellement ils ont tendance à oublier la participation citoyenne une fois les périodes électorales passées ;
- Et puis, c'est aussi un révélateur, s'il en fallait encore un, du danger qu'il y a à favoriser l'affaiblissement des organisations de la société civile, qu'elles soient patronales, syndicales de salarié-e-s ou associatives, qui sont des outils de la République qu'il conviendrait de remettre au cœur de la vie de notre société. Cela doit nous faire réfléchir nous-mêmes, au sein de nos organisations respectives.

Au plan national, le CESE de la République s'est autosaisi.

Notre association nationale des CESER de France se réunit mercredi prochain et ce sujet est à son ordre du jour.

Un dialogue devant s'instaurer dans les territoires, nous aurons donc à revenir sur cet épisode qui n'est pas sans risques. Notre bureau du 18 décembre y reviendra pour envisager les suites que nous pourrons donner.

Les Conseils de développement étant au plus près du terrain des mouvements actuels, nous sommes en contact avec eux, via leur Conférence Régionale qui les coordonne et nous les rencontrerons dans les semaines à venir.

Voilà, Cher-e-s Collègues, les quelques éléments introductifs que je souhaitais vous soumettre avant nos débats de ce jour.

Je vous remercie.